

LE RAPPORT CINGLANT DE LA COUR DES COMPTES

Wallonie : gare aux nouveaux scandales !

La Région wallonne n'est pas en mesure de contrôler efficacement l'utilisation par ses fonctionnaires des cartes de carburant, ni d'éviter qu'on lui vole son mobilier...

La Région wallonne n'est pas en mesure de contrôler efficacement l'utilisation des cartes de carburant qu'emploient ses fonctionnaires. Idem pour les biens mobiliers, ce qui accroît ainsi le risque d'utilisation abusive ou de vol. C'est la vénérable Cour des comptes qui pose ce constat cinglant.

Le « gendarme » de la gestion et des finances publiques tire une nouvelle fois l'oreille des responsables wallons. En cause, cette fois, l'absence, au sein du service public de Wallonie (SPW), d'un inventaire exhaustif, actualisé, centralisé et fiable de l'ensemble de ses biens meubles et immeubles.

« Des inventaires partiels, élaborés par différents services, existent, mais ils présentent des différences majeures dans le contenu des données disponibles, dont le degré d'actualisation est par ailleurs très faible », explique la Cour des comptes.

Fort bien, mais ces carences sont-elles vraiment si graves ? Oui, parce que « la présence

physique des biens meubles aux endroits spécifiés dans les inventaires n'est que rarement contrôlée, accroissant, de ce fait, les risques d'utilisation abusive, de perte ou de vol », poursuit la Cour.

CARBURANT : GARE AUX ABUS !

Autre exemple : l'utilisation des cartes de carburant (plu-

sieurs centaines à l'administration wallonne). « Afin d'éviter les risques d'utilisation abusive de ces cartes, le SPW examiner la sibilité un outil commun de suivi de la consommation du parc automobile, qui autorise l'intégration automatique de données de consommation de carburant transmises par le fournisseur. »

Ce ne sont pas ici que des menaces théoriques. On se souvient, qu'il y a deux ans, la Cour des comptes avait déjà relevé des abus en matière d'usage des cartes de carburant par les agents de la Société wallonne du Logement.

Et les risques ne s'arrêtent pas là. « Les carences relevées en matière de paiement du précompte immobilier, les risques de non-exhaustivité de la perception des loyers et redevances dans le domaine des voies navigables, ainsi que les risques de surcouverture, de sous-couverture, voire d'absence de couverture en matière d'assurances des biens patrimoniaux illustrent l'importance de

disposer d'un inventaire fiable et exhaustif des biens concernés », relève la Cour des comptes.

Les responsables régionaux sont, une nouvelle fois, placés devant leurs responsabilités, d'autant plus que le « gendarme » des finances publiques fait encore remarquer que « dès

2012, le SPW a réactivé le projet, dénommé COMPA, initié en 2004 par l'ex-ministère de l'équipement et des transports mais abandonné six ans plus tard, qui a pour but de produire un inventaire centralisé à partir des bases de données actuelles gérées par les différents services du SPW. La Cour des comptes considère toutefois que la mise en œuvre de ce projet ne résoudra pas les carences liées à la faible qualité des données des inventaires existants ».

LES MINISTRES ONT PROMIS

Les différents ministres interpellés (ministre-président, ministre du Budget, etc.) ont promis qu'ils donneraient les instructions nécessaires pour mettre fin à ce problème.

Suite à un renfort de personnel au début de l'année 2014, l'administration s'était engagée à revoir ses procédés et méthodes dans l'optique d'une plus grande exactitude des enregistrements et d'un respect accru de la législation. ■

DIDIER SWYSEN

LA RÉACTION DE JEAN-LUC CRUCKE (MR)

« C'est vraiment le bordel dans l'administration ! »

Le constat de la Cour des comptes ne surprend pas vraiment Jean-Luc Crucke (MR). « C'est le bordel depuis tout un temps dans l'administration wallonne. J'interviens régulièrement à ce sujet ! », commente le bouillant député libéral. « Il y a des abus à tous les étages », poursuit-il. « Quand

j'entends qu'il n'est plus possible de faire des économies, je me dis, qu'au contraire, il y a moyen de resserrer la gestion et de trouver des économies qui ne font mal à personne, sauf à ceux qui ne peuvent ou ne veulent pas compter ! »

Cela ira peut-être mieux demain avec l'arrivée de fonction-

naires transférés de l'étage fédéral (transfert lié aux nouvelles compétences dont la Wallonie a hérité) ? « Non, je pense que cela risque d'être pire encore, quand j'entends les difficultés que l'on semble rencontrer à les convaincre de venir chez nous ! » ■

D.S.W.